

# ETUDE DIAGNOSTIQUE SUR LA STIGMATISATION DES PERSONNES LGBTQIA+ AU BENIN



Adresse : Village Cocoundji à Kpomassè, Atlantique (Bénin)

Tél. : +229 01 68 44 44 74

E-mail : [infos@yelian.org](mailto:infos@yelian.org)

Site web : [www.yelian.org](http://www.yelian.org)

Janvier 2026

# Table des matières

<b>CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE .....</b>	<b>2</b>
<b>I- CADRE GENERAL DE L'ÉTUDE ET DÉFINITIONS FONDAMENTALES .....</b>	<b>4</b>
<b>II- CONTEXTE SOCIOCULTUREL, HISTORIQUE ET INSTITUTIONNEL DU BÉNIN</b>	<b>8</b>
<b>III- SITUATION DES PERSONNES LGBTQIA+ AU BÉNIN : ÉALITÉS SOCIALES, DÉFIS ET ENJEUX D'INCLUSION .....</b>	<b>12</b>
<b>IV- CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL RELATIF AUX DROITS HUMAINS AU BÉNIN .....</b>	<b>18</b>
<b>V- ACCÈS AUX SERVICES SOCIAUX ESSENTIELS ET CONDITIONS DE VIE .....</b>	<b>22</b>
<b>VI- ACTEURS INSTITUTIONNELS, SOCIÉTÉ CIVILE ET PARTENAIRES DANS LA PROMOTION DE L'INCLUSION SOCIALE AU BÉNIN.....</b>	<b>26</b>
<b>VII- DÉFIS MAJEURS ET PERSPECTIVES D'AMÉLIORATION DE L'INCLUSION SOCIALE AU BÉNIN .....</b>	<b>29</b>
<b>VIII- RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES ET CONCLUSION DE L'ÉTUDE .....</b>	<b>33</b>

## CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE

Les sociétés contemporaines connaissent de profondes mutations sociales qui alimentent de nombreuses réflexions sur les questions relatives aux droits humains, à l'inclusion sociale, à la cohésion communautaire et au respect de la dignité humaine. Dans ce contexte, la compréhension des réalités vécues par les différentes composantes de la population constitue un enjeu majeur pour la promotion du développement humain durable, le renforcement du vivre-ensemble et l'élaboration de politiques publiques adaptées aux besoins des citoyens. Au Bénin, les questions liées à l'inclusion sociale et au respect des droits fondamentaux suscitent un intérêt croissant de la part des institutions publiques, des organisations de la société civile, des partenaires techniques et financiers ainsi que du monde de la recherche. Toutefois, certaines thématiques demeurent encore insuffisamment documentées, limitant ainsi la disponibilité de données et d'analyses susceptibles d'éclairer les actions des différents acteurs intervenant dans le domaine du développement social.

Parmi ces thématiques figure la situation des personnes LGBTQIA+, dont les réalités sociales, culturelles, institutionnelles et humaines demeurent relativement peu étudiées dans le contexte béninois. Pourtant, une meilleure connaissance de ces réalités apparaît nécessaire pour favoriser une compréhension plus approfondie des enjeux qui leur sont associés et contribuer à l'enrichissement des réflexions portant sur l'inclusion sociale, la cohésion communautaire et le respect de la dignité humaine. C'est dans cette perspective que s'inscrit la présente étude, réalisée dans une démarche de recherche, d'analyse et de production de connaissances visant à mettre à la disposition des acteurs concernés des informations structurées et des éléments de réflexion fondés sur une approche objective et documentée.

La réalisation de cette étude a été initiée par l'Association YÉLIAN, une organisation de la société civile engagée dans la promotion du développement humain, de la solidarité, de la cohésion sociale et du bien-être des populations. Fidèle à sa vision d'une société fondée sur le respect mutuel, la responsabilité,

la justice sociale, le dialogue et la participation citoyenne, l'Association YÉLIAN œuvre à travers diverses actions destinées à accompagner les communautés, renforcer les capacités des populations et contribuer à l'amélioration des conditions de vie des personnes. Convaincue que la connaissance constitue un levier essentiel de transformation sociale et de développement durable, l'association accorde une importance particulière à la réalisation d'études, de recherches et d'analyses susceptibles d'éclairer les débats publics et de soutenir les initiatives en faveur du progrès social.

À travers cette étude, l'Association YÉLIAN entend apporter sa contribution à la compréhension d'une problématique sociale encore peu explorée au Bénin, en mettant à la disposition des décideurs publics, des organisations de la société civile, des partenaires au développement, des chercheurs ainsi que du grand public un document de référence permettant d'appréhender les différentes dimensions de la situation des personnes LGBTQIA+ dans le pays. Cette démarche ne s'inscrit dans aucune logique politique, partisane ou militante. Elle vise avant tout à produire une analyse fondée sur les principes d'objectivité, de rigueur méthodologique, de respect des droits humains et de prise en compte des réalités socioculturelles nationales.

La présente étude se propose ainsi d'examiner le contexte général dans lequel évoluent les personnes LGBTQIA+ au Bénin, d'identifier les principaux enjeux sociaux, institutionnels et humains liés à leur situation, d'analyser les mécanismes existants en matière de protection des droits fondamentaux et d'inclusion sociale, ainsi que de formuler des recommandations susceptibles de contribuer au renforcement de la cohésion sociale et du développement inclusif. Les analyses développées dans les chapitres qui suivent ont pour ambition d'offrir une lecture structurée et équilibrée de cette question, dans le souci de favoriser la réflexion, le dialogue et la recherche de solutions adaptées aux réalités du contexte béninois.

# I- CADRE GENERAL DE L'ÉTUDE ET DÉFINITIONS FONDAMENTALES

## 1.1. Introduction

Les questions relatives à l'orientation sexuelle, à l'identité de genre et à la diversité humaine occupent une place de plus en plus importante dans les débats contemporains portant sur les droits humains, la santé publique, le développement social et la cohésion des communautés. Dans de nombreuses régions du monde, les institutions publiques, les organisations internationales, les chercheurs ainsi que les organisations de la société civile s'intéressent à la compréhension des réalités vécues par les personnes appartenant à différentes minorités sociales, notamment les personnes LGBTQIA+.

Au Bénin, comme dans plusieurs pays africains, cette thématique demeure relativement peu documentée et continue d'être influencée par des considérations culturelles, religieuses, historiques et sociales. Les perceptions liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre s'inscrivent dans un contexte où les valeurs familiales, les normes communautaires et les traditions jouent un rôle fondamental dans l'organisation de la vie sociale.

L'étude de la situation des personnes LGBTQIA+ au Bénin présente un intérêt particulier dans la mesure où elle permet de mieux comprendre les interactions entre les normes sociales, les mécanismes institutionnels, les droits fondamentaux et les réalités vécues par certaines catégories de la population. Elle contribue également à enrichir les connaissances disponibles sur une question qui demeure souvent peu abordée dans les recherches nationales.

La présente étude ne vise pas à promouvoir une position idéologique particulière. Elle s'inscrit plutôt dans une démarche d'analyse sociale et institutionnelle destinée à identifier les réalités observées, les défis existants ainsi que les pistes d'amélioration susceptibles de favoriser le vivre-ensemble, le respect mutuel et la cohésion sociale.

## **1.2. Justification de l'étude**

La réalisation d'une étude sur la situation des personnes LGBTQIA+ au Bénin se justifie par plusieurs considérations. Tout d'abord, les transformations sociales observées à l'échelle mondiale ont entraîné une multiplication des débats relatifs aux droits humains, à la diversité et à l'inclusion sociale. Ces évolutions ont conduit de nombreux États, institutions et organisations à s'interroger sur les mécanismes permettant de garantir l'égalité de traitement et la dignité de tous les citoyens. Ensuite, les informations disponibles concernant les réalités vécues par les personnes LGBTQIA+ au Bénin demeurent limitées. Les données existantes sont souvent dispersées, insuffisamment documentées ou peu accessibles au grand public. Cette situation rend nécessaire la production d'analyses structurées permettant d'éclairer les décideurs publics, les chercheurs, les partenaires techniques et financiers ainsi que les organisations de la société civile. Par ailleurs, les questions liées à l'inclusion sociale présentent des implications importantes dans plusieurs domaines tels que l'éducation, la santé, l'emploi, la protection sociale et la participation citoyenne. Une meilleure compréhension de ces enjeux peut contribuer à l'élaboration de politiques publiques adaptées aux réalités nationales. Enfin, cette étude vise à favoriser un dialogue fondé sur des informations objectives et vérifiables. Dans un contexte où les perceptions sont parfois influencées par les préjugés, les stéréotypes ou les idées préconçues, l'analyse scientifique constitue un outil essentiel pour renforcer la qualité du débat public.

## **1.3. Objectifs de l'étude**

### **1.3.1. Objectif général**

L'objectif général de cette étude est d'analyser la situation des personnes LGBTQIA+ au Bénin afin d'identifier les principaux enjeux sociaux, institutionnels et humains liés à leur inclusion dans la société béninoise.

### **1.3.2. Objectifs spécifiques**

De manière spécifique, l'étude vise à :

- Présenter les concepts fondamentaux liés à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre ;
- Décrire le contexte socioculturel, religieux et institutionnel du Bénin ;
- Examiner les perceptions sociales relatives aux personnes LGBTQIA+ ;
- Identifier les difficultés susceptibles d'affecter leur accès à l'éducation, à l'emploi et aux services sociaux ;
- Analyser le cadre juridique et institutionnel existant ;
- Mettre en évidence le rôle des organisations de la société civile ;
- Formuler des recommandations susceptibles de contribuer au renforcement de l'inclusion sociale et du respect de la dignité humaine.

#### **1.4. Définition des principaux concepts**

La compréhension des concepts utilisés dans cette étude est indispensable afin d'éviter toute confusion terminologique.

##### **1.4.1. Notion de LGBTQIA+**

Le sigle LGBTQIA+ est un acronyme regroupant plusieurs réalités liées à l'orientation sexuelle, à l'identité de genre et aux caractéristiques sexuelles. Il comprend généralement les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, queer, intersexes et asexuelles ainsi que d'autres identités représentées par le symbole « + ». Cet acronyme est utilisé dans de nombreux travaux universitaires, rapports internationaux et documents institutionnels afin de désigner de manière inclusive différentes catégories de personnes concernées par les questions de diversité sexuelle et de genre.

##### **1.4.2. Orientation sexuelle**

L'orientation sexuelle désigne l'attirance émotionnelle, affective ou sexuelle qu'une personne peut ressentir envers d'autres individus. Cette notion constitue une dimension importante de l'identité personnelle et fait l'objet de

nombreuses recherches dans les domaines de la psychologie, de la sociologie et des sciences humaines.

#### 1.4.3. Identité de genre

L'identité de genre correspond à l'expérience personnelle et intime du genre telle qu'elle est vécue par chaque individu. Elle peut correspondre ou non au sexe attribué à la naissance et constitue une composante essentielle du développement de la personnalité.

#### 1.4.4. Inclusion sociale

L'inclusion sociale désigne l'ensemble des mécanismes permettant à chaque personne de participer pleinement à la vie économique, sociale, culturelle et citoyenne sans discrimination. Elle repose sur les principes d'égalité des chances, de participation et de respect de la dignité humaine.

### 1.5. Méthodologie de l'étude

La présente étude repose principalement sur une approche documentaire et analytique. Les informations utilisées proviennent notamment, de textes juridiques, de rapports institutionnels, d'études universitaires, de publications d'organisations internationales et de documents produits par des organisations de la société civile. L'analyse consiste à examiner les différentes sources disponibles afin d'identifier les tendances observées, les défis rencontrés et les perspectives d'amélioration envisageables dans le contexte béninois.

### 1.6. Structure du rapport

Le présent rapport est organisé en plusieurs chapitres complémentaires. Le premier chapitre présente le cadre général de l'étude ainsi que les principales définitions conceptuelles et le deuxième chapitre porte sur le contexte socioculturel, religieux et institutionnel du Bénin. Les chapitres suivants examinent successivement la situation des personnes LGBTQIA+, le cadre juridique applicable, les enjeux liés à l'éducation, à l'emploi et à la santé, le rôle des organisations de la société civile ainsi que les perspectives d'amélioration.

Ce premier chapitre a permis de présenter les fondements conceptuels et méthodologiques de l'étude. Il a également mis en évidence l'intérêt d'une analyse objective et documentée de la situation des personnes LGBTQIA+ au Bénin. La compréhension de ces notions constitue une base essentielle pour l'examen du contexte national qui fera l'objet du chapitre suivant.

## **II- CONTEXTE SOCIOCULTUREL, HISTORIQUE ET INSTITUTIONNEL DU BÉNIN**

L'analyse de la situation des personnes LGBTQIA+ au Bénin nécessite une compréhension approfondie du contexte national dans lequel évoluent les individus et les groupes sociaux. Les perceptions, les attitudes et les comportements observés au sein d'une société sont généralement influencés par un ensemble de facteurs historiques, culturels, religieux, économiques et institutionnels qui contribuent à façonner les normes sociales et les valeurs collectives.

Au Bénin, les questions relatives à la sexualité, à la famille et aux rapports sociaux s'inscrivent dans un environnement marqué par une forte influence des traditions, des croyances religieuses et des mécanismes communautaires de régulation sociale. Ces différents éléments jouent un rôle déterminant dans la manière dont certaines réalités sociales sont perçues, comprises ou acceptées.

### **2.1. Aperçu général du Bénin**

Situé en Afrique de l'Ouest, le Bénin couvre une superficie d'environ 114 763 kilomètres carrés. Il est limité au nord par le Burkina Faso et le Niger, à l'est par le Nigeria, à l'ouest par le Togo et au sud par l'océan Atlantique. Le pays est organisé en plusieurs départements administratifs et connaît depuis les années 1990 une expérience démocratique relativement stable qui lui a valu une reconnaissance internationale en matière de gouvernance politique. La population béninoise est caractérisée par une grande diversité ethnique, linguistique et culturelle. Cette diversité constitue à la fois une richesse nationale et un facteur important dans la compréhension des réalités sociales

observées au sein des différentes communautés. Les populations vivent dans des environnements urbains et ruraux dont les dynamiques sociales présentent parfois des différences significatives. Les grandes villes, notamment Cotonou, Porto-Novo, Parakou, Abomey-Calavi et Bohicon, connaissent des transformations sociales plus rapides sous l'effet de l'urbanisation, de l'éducation et de l'ouverture aux influences extérieures. Cependant, les valeurs traditionnelles continuent de jouer un rôle majeur dans l'organisation de la société et dans la définition des comportements considérés comme socialement acceptables.

## **2.2. Les fondements culturels de la société béninoise**

La culture béninoise repose sur un ensemble de traditions et de valeurs transmises de génération en génération. La solidarité familiale constitue l'un des piliers fondamentaux de la société. L'individu est généralement perçu comme faisant partie d'un ensemble plus large comprenant la famille, la communauté et le groupe social auquel il appartient. Dans plusieurs communautés, les décisions importantes de la vie sont influencées par les attentes familiales et communautaires. Les notions de respect des aînés, de préservation de l'honneur familial et de conformité aux normes sociales occupent une place importante dans la vie quotidienne. Les conceptions relatives à la famille sont généralement fondées sur une vision traditionnelle dans laquelle le mariage, la procréation et la continuité de la lignée familiale représentent des valeurs fortement valorisées. Cette réalité influence souvent les perceptions relatives aux comportements ou aux identités qui s'écartent des modèles traditionnellement reconnus. Par ailleurs, la transmission des valeurs culturelles s'effectue à travers plusieurs mécanismes sociaux, notamment l'éducation familiale, les rites traditionnels, les pratiques religieuses et les interactions communautaires. Ces mécanismes contribuent à la construction des représentations collectives concernant les rôles sociaux attribués aux hommes et aux femmes ainsi que les attentes associées à chacun.

### **2.3. Diversité ethnique et coexistence culturelle**

Le Bénin compte une grande diversité de groupes ethniques parmi lesquels figurent notamment les Fon, les Adja, les Yoruba, les Bariba, les Dendi, les Otamari, les Peulh et plusieurs autres communautés. Chaque groupe possède ses propres traditions, références historiques et mécanismes d'organisation sociale. Malgré cette diversité, le pays se caractérise globalement par une coexistence pacifique entre les différentes communautés. Cette capacité de coexistence contribue à la stabilité sociale observée dans le pays. Toutefois, certaines représentations sociales peuvent varier d'une communauté à une autre selon les traditions locales et les systèmes de croyances qui prédominent dans chaque environnement. Les perceptions relatives aux questions de genre, de sexualité ou de relations familiales peuvent ainsi présenter des nuances importantes selon les contextes culturels.

### **2.4. Influence des religions dans la société béninoise**

La religion occupe une place importante dans la vie des populations béninoises. Le pays se distingue par la coexistence de plusieurs confessions religieuses ainsi que par la présence historique des religions traditionnelles africaines. Les principales religions pratiquées sont : le christianisme, l'islam et les religions traditionnelles endogènes. Le Bénin est souvent cité comme un exemple de tolérance religieuse en Afrique de l'Ouest. Les différentes communautés religieuses coexistent généralement dans un climat de respect mutuel. Les institutions religieuses exercent toutefois une influence considérable sur les comportements individuels et collectifs. Elles participent à la diffusion des normes morales, des valeurs familiales et des références éthiques qui orientent la vie sociale. Dans de nombreux cas, les positions exprimées sur les questions relatives à la sexualité et à l'identité de genre sont influencées par les enseignements religieux et les interprétations doctrinales adoptées par les différentes communautés de croyants. Cette influence contribue à façonner les perceptions sociales relatives aux personnes LGBTQIA+.

## **2.5. Évolution sociale et modernisation**

Au cours des dernières décennies, le Bénin a connu d'importantes transformations sociales. L'urbanisation progressive, l'expansion de l'enseignement supérieur, l'accès croissant aux technologies de l'information et de la communication ainsi que l'ouverture aux échanges internationaux ont contribué à modifier certaines représentations sociales. Les jeunes générations sont aujourd'hui davantage exposées à des sources d'information diversifiées provenant de différentes régions du monde. Cette situation favorise parfois l'émergence de nouvelles perceptions concernant les questions relatives aux droits humains, à la diversité et aux libertés individuelles. Toutefois, cette évolution coexiste avec un fort attachement aux valeurs traditionnelles. Il en résulte parfois des tensions entre les conceptions modernes et les normes sociales héritées des générations précédentes. Ces dynamiques influencent directement les débats publics relatifs aux questions sociétales.

## **2.6. Cadre institutionnel et gouvernance**

Le Bénin dispose d'un système institutionnel fondé sur les principes de l'État de droit, de la démocratie et du respect des libertés fondamentales. La Constitution béninoise constitue la norme juridique suprême du pays. Elle garantit plusieurs droits fondamentaux reconnus à tous les citoyens sans distinction. Parmi ces droits figurent : le respect de la dignité humaine, l'égalité devant la loi, la liberté d'expression, la liberté d'association, la protection contre les traitements dégradants, le droit à l'éducation et le droit à la santé. Les institutions publiques chargées de la protection des droits fondamentaux interviennent dans plusieurs domaines liés à la justice sociale, à la protection des citoyens et à la promotion du développement humain.

## **2.7. Les politiques publiques en matière de développement humain**

Depuis plusieurs années, le gouvernement béninois met en œuvre diverses politiques visant à améliorer les conditions de vie des populations. Ces interventions concernent notamment, l'éducation, la santé, l'emploi, la protection sociale, la promotion du genre et la lutte contre la pauvreté. Les

partenaires techniques et financiers accompagnent également plusieurs initiatives destinées à renforcer l'accès aux services sociaux de base et à améliorer les indicateurs de développement humain. Dans ce contexte, les réflexions relatives à l'inclusion sociale et à la réduction des différentes formes de vulnérabilité occupent une place croissante dans les stratégies de développement.

## **2.8. Les défis sociétaux contemporains**

Comme de nombreux pays en développement, le Bénin est confronté à plusieurs défis sociaux. Parmi ceux-ci figurent : les inégalités économiques, le chômage des jeunes, les difficultés d'accès à certains services sociaux, les discriminations affectant certaines catégories de populations et les défis liés à l'évolution des normes sociales. Ces enjeux influencent les conditions de vie de nombreux citoyens et constituent des éléments importants dans l'analyse des mécanismes d'inclusion sociale. Le contexte béninois se caractérise par la coexistence de traditions profondément enracinées, d'une diversité culturelle remarquable et d'institutions engagées dans la promotion du développement humain. Les valeurs familiales, les croyances religieuses et les mécanismes communautaires continuent d'exercer une influence importante sur les représentations sociales et les comportements collectifs. Dans le même temps, les mutations économiques, technologiques et culturelles favorisent l'émergence de nouvelles dynamiques sociales. La compréhension de cet environnement constitue une étape essentielle pour analyser avec objectivité la situation des personnes LGBTQIA+ au Bénin. Le chapitre suivant examinera plus spécifiquement les réalités vécues par ces personnes, les perceptions sociales observées ainsi que les principaux défis susceptibles d'affecter leur inclusion sociale.

## **III- SITUATION DES PERSONNES LGBTQIA+ AU BÉNIN : ÉALITÉS SOCIALES, DÉFIS ET ENJEUX D'INCLUSION**

L'analyse de la situation des personnes LGBTQIA+ au Bénin nécessite une approche nuancée tenant compte à la fois des réalités sociales, des perceptions collectives, des cadres institutionnels existants et des expériences

individuelles. Les questions relatives à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre demeurent sensibles dans le contexte béninois et font rarement l'objet de débats publics approfondis. Dans la plupart des cas, les personnes concernées évoluent dans un environnement marqué par des normes sociales fortement influencées par les valeurs familiales, les croyances religieuses et les traditions culturelles. Ces éléments façonnent les comportements sociaux et influencent les relations entre les individus au sein des communautés.

La situation des personnes LGBTQIA+ ne peut être appréhendée de manière uniforme. Les réalités vécues varient selon plusieurs facteurs tels que l'âge, le sexe, le niveau d'instruction, la situation économique, le milieu de résidence et le contexte familial. Certaines personnes peuvent vivre leur identité sans exposition particulière tandis que d'autres peuvent être confrontées à diverses formes de difficultés ou d'exclusion.

### **3.1. Visibilité des personnes LGBTQIA+ dans la société béninoise**

Au Bénin, les questions liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre demeurent généralement peu visibles dans l'espace public. Contrairement à certaines régions du monde où ces questions font régulièrement l'objet de débats médiatiques et politiques, la société béninoise aborde souvent ces sujets avec discrétion. Cette situation s'explique en partie par le caractère sensible de la sexualité dans les échanges sociaux ainsi que par le poids des normes culturelles et religieuses. La faible visibilité des personnes LGBTQIA+ ne signifie pas pour autant leur absence au sein de la société. Comme dans toutes les sociétés humaines, des personnes présentant des orientations sexuelles ou des identités de genre diverses vivent et participent à la vie économique, sociale et culturelle du pays. Toutefois, la crainte du rejet social, des préjugés ou des incompréhensions conduit parfois certaines personnes à adopter une attitude de réserve concernant leur vie privée. Cette discrétion contribue à rendre difficile la collecte de données précises sur les réalités vécues par les populations concernées.

### **3.2. Perceptions sociales et représentations collectives**

Les perceptions sociales relatives aux personnes LGBTQIA+ sont influencées par plusieurs facteurs interdépendants. Parmi les principaux facteurs figurent notamment : les traditions culturelles, les croyances religieuses, les normes familiales, le niveau d'information disponible et les représentations véhiculées dans l'environnement social. Dans de nombreuses communautés, les modèles traditionnels de la famille occupent une place centrale dans l'organisation sociale. Le mariage entre un homme et une femme ainsi que la procréation sont généralement perçus comme des éléments essentiels de la continuité familiale et communautaire. Cette conception peut influencer la manière dont certaines orientations sexuelles ou identités de genre sont perçues. Par ailleurs, les opinions observées au sein de la population ne sont pas homogènes. Certains individus adoptent des positions fondées sur les principes de tolérance, de respect mutuel et de non-violence, tandis que d'autres expriment des réserves ou des désaccords basés sur leurs convictions personnelles, religieuses ou culturelles. L'existence de cette diversité de points de vue témoigne de la complexité du sujet dans le contexte national.

### **3.3. Relations familiales et environnement social**

La famille constitue généralement le premier cadre de socialisation de l'individu au Bénin. Elle joue un rôle fondamental dans la transmission des valeurs, l'éducation des enfants et l'accompagnement des personnes tout au long de leur vie. Dans ce contexte, les relations familiales peuvent avoir une influence importante sur le bien-être psychologique et social des personnes LGBTQIA+. Certaines personnes peuvent bénéficier d'un environnement familial marqué par l'écoute, le dialogue et le soutien. D'autres peuvent rencontrer des difficultés liées à l'incompréhension, aux attentes sociales ou aux différences de perception entre les membres de la famille. Dans certains cas, le manque de communication sur les questions relatives à la sexualité peut contribuer à créer des tensions ou des malentendus au sein du cercle familial. Les réactions observées varient considérablement selon les familles, les générations, les niveaux d'instruction et les contextes socioculturels.

### **3.4. Stigmatisation et risques d'exclusion sociale**

La stigmatisation constitue l'un des principaux défis susceptibles d'affecter certaines personnes LGBTQIA+. Elle peut se manifester à travers des préjugés, des stéréotypes, des moqueries, des attitudes de rejet et des formes d'isolement social. La stigmatisation peut avoir des conséquences importantes sur la qualité de vie des individus concernés. Elle peut affecter la confiance en soi, les relations sociales, la participation communautaire et l'accès à certaines opportunités. L'exclusion sociale peut également résulter de mécanismes plus subtils liés à la peur du jugement ou à l'autocensure. Dans certaines situations, des personnes choisissent de limiter leurs interactions sociales afin d'éviter les conflits ou les incompréhensions. Cette situation peut contribuer à renforcer le sentiment d'isolement et réduire les possibilités d'épanouissement personnel.

### **3.5. Accès à l'éducation**

L'éducation représente un facteur essentiel de développement humain et d'intégration sociale. Les établissements scolaires constituent des espaces où se construisent les relations sociales et où se transmettent les valeurs collectives. Toutefois, certaines personnes perçues comme différentes peuvent être confrontées à des situations de moquerie, de harcèlement ou de marginalisation. Ces expériences peuvent avoir des conséquences sur les performances scolaires, la motivation à poursuivre les études, le bien-être psychologique et l'intégration dans la communauté éducative. Le renforcement de la sensibilisation aux valeurs de respect, de tolérance et de coexistence pacifique peut contribuer à améliorer le climat social dans les établissements éducatifs.

### **3.6. Accès à l'emploi et insertion professionnelle**

L'emploi constitue l'un des principaux moyens d'intégration économique et sociale. Au Bénin, comme dans de nombreux pays, l'accès à l'emploi dépend de plusieurs facteurs tels que la qualification professionnelle, l'expérience, les opportunités économiques et les réseaux sociaux. Certaines personnes peuvent néanmoins rencontrer des difficultés liées aux perceptions ou aux

préjugés présents dans certains environnements professionnels. Les conséquences de ces difficultés peuvent inclure : la limitation des opportunités d'emploi, les obstacles à l'évolution professionnelle, l'insécurité économique et la précarité sociale. L'insertion professionnelle demeure ainsi un enjeu majeur pour l'autonomie et la participation active à la vie économique.

### **3.7. Accès aux services de santé**

La santé constitue un droit fondamental et un élément essentiel du développement humain. L'accès à des services de santé de qualité est indispensable pour garantir le bien-être physique et psychologique de l'ensemble de la population. Certaines personnes peuvent hésiter à solliciter certains services de santé en raison de la peur d'être jugées ou incomprises. Cette situation peut entraîner un retard dans la recherche de soins, une diminution du recours aux services de prévention et une détérioration du suivi médical. Le développement d'approches professionnelles fondées sur l'éthique, la confidentialité et le respect de la dignité humaine contribue à renforcer la confiance entre les usagers et les structures sanitaires.

### **3.8. Santé mentale et bien-être psychosocial**

Les facteurs sociaux influencent fortement la santé mentale et le bien-être des individus. Les situations de rejet, d'isolement ou de discrimination peuvent avoir des répercussions sur l'équilibre émotionnel et psychologique des personnes concernées. Parmi les conséquences possibles figurent le stress, l'anxiété, la perte d'estime de soi, les difficultés relationnelles et les troubles liés au bien-être psychologique. La disponibilité de services d'écoute, d'accompagnement psychosocial et de soutien communautaire peut contribuer à améliorer la résilience des personnes confrontées à des situations difficiles.

### **3.9. Participation citoyenne et inclusion sociale**

Comme tous les citoyens, les personnes LGBTQIA+ participent à la vie sociale, économique et culturelle du pays. Elles contribuent au développement national à travers leurs activités professionnelles, leurs engagements associatifs, leurs initiatives entrepreneuriales et leur participation aux

dynamiques communautaires. Cependant, l'inclusion sociale effective dépend largement de la qualité des relations entre les différents groupes sociaux ainsi que de la capacité de la société à promouvoir le respect mutuel et la coexistence pacifique. Le renforcement du dialogue social apparaît comme un facteur important pour favoriser une meilleure compréhension des réalités vécues par les différentes composantes de la population.

### **3.10. Principaux défis observés**

L'analyse de la situation des personnes LGBTQIA+ au Bénin met en évidence plusieurs défis majeurs dont la persistance de certains préjugés sociaux, le manque de données statistiques fiables, la faible visibilité des réalités vécues, les difficultés d'accès à certains services, les risques de stigmatisation et d'exclusion et l'insuffisance des mécanismes de sensibilisation. Ces défis doivent être examinés dans le respect des réalités culturelles et institutionnelles propres au pays.

La situation des personnes LGBTQIA+ au Bénin s'inscrit dans un contexte social complexe marqué par l'influence des traditions, des valeurs familiales et des croyances religieuses. Les réalités vécues par les personnes concernées sont diverses et varient selon les contextes individuels et communautaires. L'analyse met en évidence l'existence d'enjeux liés à la perception sociale, à l'accès aux services essentiels, à l'inclusion économique et au bien-être psychosocial. Elle souligne également la nécessité de poursuivre les réflexions visant à renforcer la cohésion sociale, le dialogue et le respect de la dignité humaine.

Le chapitre suivant portera sur le cadre juridique et institutionnel applicable au Bénin ainsi que sur les mécanismes de protection des droits fondamentaux susceptibles d'influencer la situation des personnes LGBTQIA+ dans le pays

## **IV- CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL RELATIF AUX DROITS HUMAINS AU BÉNIN**

L'analyse de la situation des personnes LGBTQIA+ au Bénin ne peut être pleinement comprise sans une étude approfondie du cadre juridique et institutionnel en vigueur dans le pays. Le droit constitue en effet un élément central dans la régulation des relations sociales, la protection des citoyens et la définition des obligations de l'État en matière de droits humains.

Au Bénin, le système juridique repose sur un ensemble de textes nationaux et internationaux qui encadrent les droits et libertés fondamentaux. Ces instruments juridiques ne traitent pas toujours de manière spécifique des questions liées à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre, mais ils consacrent des principes généraux tels que l'égalité, la dignité humaine et la non-discrimination.

### **4.1. La Constitution béninoise et les principes fondamentaux**

La Constitution de la République du Bénin constitue la norme juridique suprême du pays. Elle établit les fondements de l'État de droit et garantit un ensemble de droits et libertés fondamentaux applicables à tous les citoyens. Parmi les principes essentiels consacrés par la Constitution figurent notamment : le respect de la dignité humaine, l'égalité de tous devant la loi, la protection des libertés individuelles, la liberté d'expression, la liberté de conscience et de religion, le droit à la sécurité et le droit à la justice. Ces principes constituent la base juridique sur laquelle reposent les politiques publiques et les actions des institutions étatiques. Cependant, la Constitution ne contient pas de dispositions spécifiques relatives à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre. L'interprétation des principes généraux d'égalité et de non-discrimination demeure donc essentielle dans l'analyse des situations sociales concernées.

### **4.2. Le Code pénal et les dispositions applicables**

Le Code pénal béninois encadre les comportements considérés comme contraires à l'ordre public et définit les infractions ainsi que les sanctions applicables. De manière générale, la législation pénale ne prévoit pas de

reconnaissance explicite des identités LGBTQIA+. Elle repose principalement sur des catégories juridiques traditionnelles relatives aux comportements sociaux. Toutefois, certaines dispositions relatives à la protection de la vie privée, à la dignité humaine et à la sécurité des personnes peuvent indirectement concerner toute personne, indépendamment de son orientation sexuelle ou de son identité de genre. Le principe fondamental en droit pénal reste celui de la légalité des infractions et des peines, ce qui signifie qu'aucune sanction ne peut être appliquée en dehors des textes prévus par la loi.

#### **4.3. Le principe d'égalité et de non-discrimination**

Le principe d'égalité constitue un pilier essentiel du système juridique béninois. Il implique que toutes les personnes doivent être traitées de manière équitable par les institutions publiques et bénéficier des mêmes droits sans distinction injustifiée. Ce principe est également renforcé par les engagements internationaux du Bénin en matière de droits humains. Toutefois, l'application concrète du principe de non-discrimination dépend souvent des mécanismes institutionnels de mise en œuvre, de sensibilisation et de contrôle. Dans la pratique, les formes de discrimination peuvent être directes ou indirectes et se manifester dans divers domaines tels que l'emploi, l'éducation, la santé ou l'accès aux services publics.

#### **4.4. Les engagements internationaux du Bénin**

Le Bénin est partie prenante à plusieurs instruments internationaux relatifs aux droits humains. Ces engagements renforcent le cadre juridique national et imposent à l'État des obligations en matière de protection des droits fondamentaux. Parmi les principaux instruments internationaux figurent la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples. Ces instruments consacrent des principes tels que la dignité humaine, l'égalité devant la loi et la protection contre les traitements discriminatoires. Même si ces textes ne mentionnent pas explicitement les personnes LGBTQIA+, les

organes de suivi des Nations Unies interprètent généralement les dispositions relatives à la non-discrimination comme pouvant inclure l'orientation sexuelle et l'identité de genre dans certaines situations.

#### **4.5. Les institutions nationales de protection des droits humains**

Plusieurs institutions publiques jouent un rôle dans la promotion et la protection des droits humains au Bénin.

##### **4.5.1. La Cour constitutionnelle**

La Cour constitutionnelle est chargée de veiller à la conformité des lois à la Constitution et de garantir le respect des droits fondamentaux. Elle constitue un mécanisme important de contrôle de la légalité et de protection des libertés individuelles.

##### **4.5.2. La Commission béninoise des droits de l'homme**

Cette institution indépendante a pour mission de promouvoir et protéger les droits humains. Elle mène des actions de sensibilisation, d'enquête et de recommandation.

##### **4.5.3. Les juridictions ordinaires**

Les tribunaux jouent un rôle essentiel dans l'application du droit et la résolution des litiges. Ils garantissent l'accès à la justice pour tous les citoyens.

##### **4.5.4. Les ministères sectoriels**

Les ministères en charge de la justice, de la santé, de l'éducation et des affaires sociales interviennent dans la mise en œuvre des politiques publiques relatives aux droits humains et au développement social.

#### **4.6. Le rôle de l'administration publique**

L'administration publique constitue le principal instrument de mise en œuvre des politiques de l'État. Elle intervient dans plusieurs domaines tels que l'accès aux services publics, la protection sociale, la régulation des activités économiques, la mise en œuvre des politiques éducatives et sanitaires, etc. Le

fonctionnement de l'administration repose sur des principes de neutralité, d'égalité de traitement et de continuité du service public.

#### **4.7. Les limites du cadre institutionnel**

Malgré l'existence d'un cadre juridique et institutionnel structuré, plusieurs défis peuvent être observés dans la mise en œuvre effective des droits humains. Parmi ces défis on peut citer le manque de sensibilisation sur certaines thématiques sociales, les insuffisances en matière de formation des acteurs publics, la persistance de certaines représentations sociales, les difficultés d'accès à l'information juridique, les limites des mécanismes de recours dans certaines situations, etc. Ces éléments peuvent influencer l'effectivité des droits dans la pratique quotidienne.

#### **4.8. Importance des mécanismes de protection**

Les mécanismes juridiques et institutionnels jouent un rôle essentiel dans la garantie des droits fondamentaux. Ils permettent notamment de prévenir les abus, de sanctionner les violations, de garantir l'accès à la justice, de promouvoir l'égalité devant la loi et de renforcer la confiance entre les citoyens et les institutions. Leur efficacité dépend toutefois de leur accessibilité, de leur indépendance et de leur capacité d'adaptation aux réalités sociales.

Le cadre juridique et institutionnel béninois repose sur des principes fondamentaux de dignité humaine, d'égalité et de protection des droits. Bien que les textes ne traitent pas explicitement des questions liées aux personnes LGBTQIA+, les principes généraux du droit permettent d'encadrer la protection de toutes les personnes sans distinction. L'analyse de ce cadre met en évidence à la fois des acquis importants en matière de droits humains et des défis liés à leur mise en œuvre effective. Ces éléments constituent une base essentielle pour l'examen des dynamiques sociales et des enjeux d'inclusion qui seront abordés dans les chapitres suivants.

## **V- ACCÈS AUX SERVICES SOCIAUX ESSENTIELS ET CONDITIONS DE VIE**

L'accès aux services sociaux essentiels constitue un indicateur fondamental du niveau de développement humain et de l'effectivité des droits fondamentaux au sein d'une société. Il recouvre notamment l'éducation, la santé, l'emploi, la protection sociale ainsi que l'ensemble des services publics permettant aux individus de mener une vie digne et productive. Dans le cadre de la présente étude sur la situation des personnes LGBTQIA+ au Bénin, l'analyse de l'accès à ces services permet d'apprécier les conditions générales de vie et les éventuelles difficultés auxquelles certaines personnes peuvent être confrontées dans leur parcours social, économique et professionnel.

Ce chapitre examine donc les principaux domaines de services sociaux en mettant en évidence les dynamiques générales d'accès, les facteurs d'influence et les enjeux liés à l'inclusion sociale.

### **5.1. Accès à l'éducation**

L'éducation constitue un pilier essentiel du développement humain et de l'intégration sociale. Elle permet l'acquisition de connaissances, de compétences et de valeurs nécessaires à la participation active à la vie économique et citoyenne. Au Bénin, le système éducatif a connu des progrès significatifs en matière d'accès et de couverture, notamment grâce aux politiques publiques visant la scolarisation universelle et l'amélioration des infrastructures scolaires. Cependant, l'environnement scolaire peut également être influencé par des dynamiques sociales et culturelles susceptibles d'affecter le vécu des apprenants. Dans certains contextes, des comportements tels que la stigmatisation, les moqueries ou l'exclusion peuvent avoir un impact sur le parcours éducatif de certains élèves ou étudiants. Ces situations peuvent entraîner des conséquences telles qu'une baisse de la motivation scolaire, des difficultés d'intégration dans le milieu éducatif, un décrochage scolaire, une détérioration du bien-être psychologique, etc. La promotion d'un environnement éducatif inclusif, fondé

sur le respect et la tolérance, constitue un enjeu important pour l'ensemble du système éducatif.

## **5.2. Accès aux services de santé**

Le système de santé joue un rôle central dans la protection et l'amélioration du bien-être des populations. L'accès équitable aux soins est un droit fondamental reconnu par les instruments internationaux et intégré dans les politiques publiques nationales. Au Bénin, des efforts sont déployés pour améliorer la couverture sanitaire et renforcer les infrastructures de santé, notamment à travers l'extension des services de santé primaire et les programmes de prévention. Toutefois, l'accès aux soins peut être influencé par divers facteurs sociaux et culturels, notamment la disponibilité des services, les coûts, la distance géographique ainsi que les perceptions sociales. Dans certains cas, la peur du jugement ou la crainte de la stigmatisation peuvent constituer des freins au recours aux services de santé. Cela peut avoir des conséquences sur la prévention des maladies, le suivi médical régulier, l'accès à des services de santé adaptés et le bien-être psychologique des individus. Le renforcement de la qualité de l'accueil, de la confidentialité et de la formation du personnel de santé constitue un élément essentiel pour améliorer l'efficacité du système sanitaire.

## **5.3. Santé mentale et accompagnement psychosocial**

La santé mentale constitue une dimension importante du bien-être global des individus. Elle est influencée par de nombreux facteurs, notamment les conditions de vie, les relations sociales, l'environnement familial et les expériences personnelles. Les situations de stress social, d'isolement ou de rejet peuvent avoir un impact significatif sur l'équilibre psychologique des personnes concernées. Ces situations peuvent se traduire par des troubles émotionnels, une baisse de l'estime de soi ou des difficultés relationnelles. L'accès à des services d'écoute, de conseil et d'accompagnement psychosocial est donc essentiel pour renforcer la résilience individuelle et favoriser le bien-être mental. La mise en place de dispositifs adaptés, accessibles et

confidentiels contribue à améliorer la prise en charge des besoins psychosociaux au sein de la population.

#### **5.4. Accès à l'emploi et insertion professionnelle**

L'emploi constitue un facteur clé d'autonomie économique et de stabilité sociale. Il permet aux individus de subvenir à leurs besoins, de participer à la vie économique et de contribuer au développement national. Au Bénin, le marché du travail est caractérisé par une forte présence du secteur informel, un taux de chômage relativement élevé chez les jeunes et des défis liés à l'adéquation entre formation et emploi. Dans ce contexte, l'insertion professionnelle dépend de plusieurs facteurs tels que le niveau de qualification, l'expérience, les opportunités disponibles et les réseaux sociaux. Certaines personnes peuvent être confrontées à des difficultés liées aux perceptions sociales dans certains environnements professionnels, ce qui peut influencer leur accès à l'emploi ou leur évolution de carrière. Les conséquences possibles incluent : une limitation des opportunités professionnelles, une précarité économique, une instabilité professionnelle et une réduction des perspectives de progression. Le renforcement des politiques d'emploi inclusives et la promotion de l'égalité des chances constituent des leviers importants pour améliorer l'insertion professionnelle.

#### **5.5. Protection sociale et conditions de vie**

La protection sociale regroupe l'ensemble des mécanismes visant à réduire la vulnérabilité des individus face aux risques sociaux tels que la maladie, le chômage, la vieillesse ou les situations de précarité. Au Bénin, des efforts sont entrepris pour étendre les dispositifs de protection sociale, notamment à travers les programmes publics et les initiatives de développement communautaire. Cependant, une partie importante de la population reste encore confrontée à des conditions de vie précaires, en particulier dans les zones rurales ou les quartiers urbains défavorisés. L'amélioration des conditions de vie constitue un objectif majeur des politiques de développement.

## **5.6. Inclusion sociale et participation citoyenne**

L'inclusion sociale renvoie à la capacité de chaque individu à participer pleinement à la vie sociale, économique, culturelle et politique. Elle repose sur des principes d'égalité, de respect et de non-discrimination. La participation citoyenne peut se manifester à travers l'engagement communautaire, les activités associatives, la participation aux débats publics ou encore la contribution au développement local. Le renforcement de la cohésion sociale nécessite la promotion du dialogue, de la tolérance et du respect des différences.

## **5.7. Défis transversaux**

L'analyse de l'accès aux services sociaux met en évidence plusieurs défis transversaux : l'inégalités d'accès aux services essentiels, l'insuffisance des infrastructures dans certaines zones, les contraintes économiques des ménages, les difficultés liées à l'information et à la sensibilisation et la persistance de certaines formes de vulnérabilité sociale. Ces défis concernent l'ensemble de la population et peuvent avoir des impacts différenciés selon les groupes sociaux.

L'accès aux services sociaux essentiels constitue un élément central de l'analyse des conditions de vie au Bénin. Les efforts engagés par les pouvoirs publics ont permis des progrès importants, notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé. Toutefois, des défis persistent en matière d'inclusion sociale, d'équité d'accès et de réduction des vulnérabilités. L'amélioration des conditions de vie nécessite une approche globale intégrant les dimensions économiques, sociales et institutionnelles.

Le chapitre suivant abordera le rôle des acteurs institutionnels, des organisations de la société civile et des partenaires dans la promotion de l'inclusion sociale et la protection des droits humains.

## **VI- ACTEURS INSTITUTIONNELS, SOCIÉTÉ CIVILE ET PARTENAIRES DANS LA PROMOTION DE L'INCLUSION SOCIALE AU BÉNIN**

La promotion de l'inclusion sociale et la protection des droits humains reposent sur l'intervention coordonnée de plusieurs acteurs institutionnels et non institutionnels. Ces acteurs jouent des rôles complémentaires dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques publiques ainsi que dans la sensibilisation des populations. Au Bénin, la gouvernance en matière de droits humains et de développement social implique l'État, les institutions constitutionnelles, les collectivités territoriales, les organisations de la société civile ainsi que les partenaires techniques et financiers.

Dans le cadre de la présente étude, l'analyse des acteurs permet de mieux comprendre les dynamiques d'intervention en matière de protection sociale, de promotion des droits fondamentaux et de renforcement de la cohésion sociale.

### **6.1. Rôle de l'État et des institutions publiques**

L'État constitue l'acteur central de la mise en œuvre des politiques publiques. Il définit les orientations stratégiques en matière de développement social et garantit le respect des droits fondamentaux à travers ses institutions.

#### **6.1.1. Le gouvernement**

Le gouvernement est responsable de la définition et de l'exécution des politiques nationales. À travers ses différents ministères, il intervient dans plusieurs domaines essentiels : l'éducation, la santé, l'emploi, la protection sociale et la justice et les droits humains. Les politiques publiques mises en œuvre visent généralement à améliorer les conditions de vie des populations et à réduire les inégalités sociales.

#### **6.1.2. Les ministères sectoriels**

Les ministères jouent un rôle opérationnel dans la mise en œuvre des politiques publiques : le ministère de la santé assure la couverture sanitaire et les programmes de prévention, le ministère des affaires sociales intervient

dans la protection des groupes vulnérables, le ministère de la justice garantit l'accès à la justice et le respect de l'État de droit et le ministère de l'éducation supervise le système éducatif et les politiques de formation.

## **6.2. Les institutions constitutionnelles**

Les institutions constitutionnelles jouent un rôle essentiel dans la protection des droits fondamentaux et le contrôle de l'action publique.

### **6.2.1. La Cour constitutionnelle**

La Cour constitutionnelle veille à la conformité des lois à la Constitution. Elle constitue un garant des libertés fondamentales et de l'État de droit.

### **6.2.2. La Cour suprême et les juridictions**

Les juridictions assurent l'application du droit et la résolution des litiges. Elles contribuent à la protection des droits individuels et à la justice sociale.

### **6.2.3. La Commission béninoise des droits de l'homme**

Cette institution indépendante a pour mission de promouvoir et protéger les droits humains. Elle mène des activités de sensibilisation, de monitoring et de plaidoyer en faveur du respect des droits fondamentaux.

## **6.3. Les collectivités territoriales**

Les collectivités locales jouent un rôle croissant dans la mise en œuvre des politiques publiques de proximité. Elles interviennent notamment dans l'amélioration des infrastructures sociales, l'accès aux services de base, le développement communautaire et la gestion des initiatives locales. Grâce à leur proximité avec les populations, elles constituent des acteurs clés dans l'identification des besoins sociaux.

## **6.4. Les organisations de la société civile**

Les organisations de la société civile (OSC) occupent une place importante dans la promotion des droits humains et de l'inclusion sociale. Elles comprennent notamment, les associations locales, les ONG nationales et internationales, les organisations communautaires et les réseaux thématiques. Leur rôle principal consiste à sensibiliser les populations ; défendre les droits des groupes

vulnérables, mener des actions de plaidoyer, fournir des services d'accompagnement et documenter les situations sociales. Les OSC contribuent également à la production de données et à l'amélioration de la compréhension des réalités sociales.

### **6.5. Les partenaires techniques et financiers**

Les partenaires techniques et financiers (PTF) soutiennent les efforts de développement du Bénin à travers des programmes d'appui institutionnel, financier et technique. Ils interviennent dans plusieurs domaines dont la santé publique, l'éducation, la gouvernance, la protection sociale et le renforcement des capacités institutionnelles. Leur contribution permet de renforcer les initiatives nationales et d'améliorer la mise en œuvre des politiques publiques.

### **6.6. Les institutions religieuses et communautaires**

Les institutions religieuses et les leaders communautaires jouent un rôle important dans la structuration des normes sociales. Ils contribuent à la diffusion des valeurs morales, l'encadrement social des populations, la médiation dans les conflits sociaux et la promotion de la cohésion communautaire. Leur influence est particulièrement significative dans les zones rurales et périurbaines.

### **6.7. Les médias et les canaux d'information**

Les médias constituent un acteur essentiel dans la diffusion de l'information et la formation de l'opinion publique. Ils comprennent la presse écrite, la radio, la télévision, les médias en ligne et les réseaux sociaux. Les médias peuvent contribuer à la sensibilisation sur les questions de droits humains, mais peuvent également influencer les perceptions sociales selon la manière dont les sujets sont traités.

### **6.8. Coordination entre acteurs**

La coordination entre les différents acteurs constitue un élément essentiel pour assurer l'efficacité des politiques publiques. Une bonne coordination permet d'avoir une meilleure allocation des ressources, une complémentarité des interventions, une meilleure couverture des besoins sociaux et un

renforcement de l'impact des actions menées. Toutefois, des défis peuvent exister en matière de communication, de partage d'informations et de cohérence des interventions.

### **6.9. Défis liés à l'intervention des acteurs**

Malgré l'existence d'un cadre institutionnel diversifié, plusieurs défis peuvent être identifiés comme l'insuffisance de ressources financières, le manque de coordination entre certains acteurs, une faible disponibilité des données fiables, les limitations en matière de sensibilisation et les contraintes socioculturelles. Ces défis peuvent limiter l'efficacité des interventions en matière d'inclusion sociale.

L'analyse des acteurs institutionnels, de la société civile et des partenaires techniques met en évidence un écosystème diversifié intervenant dans la promotion du développement social et des droits humains au Bénin. Chaque acteur joue un rôle spécifique mais complémentaire dans la construction d'une société plus inclusive et respectueuse des droits fondamentaux. La compréhension de ces dynamiques est essentielle pour analyser les mécanismes d'inclusion sociale et identifier les pistes d'amélioration, ce qui sera abordé dans le chapitre suivant consacré aux défis et perspectives

## **VII- DÉFIS MAJEURS ET PERSPECTIVES D'AMÉLIORATION DE L'INCLUSION SOCIALE AU BÉNIN**

L'analyse des dynamiques sociales, institutionnelles et économiques présentées dans les chapitres précédents met en évidence un ensemble de défis structurels et conjoncturels qui influencent la mise en œuvre effective de l'inclusion sociale au Bénin. Ces défis concernent l'ensemble de la population, mais peuvent avoir des effets différenciés selon les groupes sociaux, en fonction de leur vulnérabilité, de leur niveau d'accès aux ressources et de leur environnement social. Dans le cadre de la présente étude sur la situation des personnes LGBTQIA+ au Bénin, il apparaît essentiel d'identifier les obstacles majeurs à l'inclusion sociale, tout en proposant des pistes de réflexion susceptibles d'améliorer les conditions de vie et de renforcer la cohésion

sociale. Ce chapitre propose ainsi une analyse structurée des principaux défis ainsi que des perspectives d'amélioration dans une logique de développement humain et de respect des droits fondamentaux.

### **7.1. Défis liés aux perceptions sociales et aux normes culturelles**

L'un des principaux défis identifiés concerne les perceptions sociales et les normes culturelles qui structurent les comportements individuels et collectifs. Dans de nombreux contextes sociaux béninois, les représentations liées à la famille, au mariage et aux rôles sociaux traditionnels demeurent fortement ancrées. Ces représentations influencent la manière dont certaines formes de diversité sont perçues ou comprises. Les conséquences peuvent inclure une faible acceptation sociale de certaines différences, des incompréhensions dans les relations interpersonnelles, des difficultés de communication sur les questions sensibles et une limitation de l'expression individuelle dans certains environnements. Ces éléments ne sont pas propres à un groupe spécifique mais reflètent des dynamiques sociales générales liées à l'évolution des normes culturelles.

### **7.2. Défis institutionnels et juridiques**

Le cadre institutionnel béninois repose sur des principes de droits humains et d'égalité devant la loi. Toutefois, des défis persistent dans la mise en œuvre effective de ces principes. Parmi ces défis figurent l'insuffisance de mécanismes spécialisés de suivi de certaines formes de vulnérabilité sociale, la difficulté d'application uniforme des principes de non-discrimination, le manque de données spécifiques pour orienter les politiques publiques et la faible sensibilisation de certains acteurs institutionnels. Ces limites peuvent réduire l'efficacité des politiques publiques en matière d'inclusion sociale.

### **7.3. Défis socio-économiques**

Les conditions économiques constituent également un facteur déterminant dans l'accès à l'inclusion sociale. Le Bénin fait face à plusieurs défis socio-économiques structurels, notamment, un niveau élevé de pauvreté dans certaines zones, un marché du travail fortement informel, un chômage important chez les jeunes et des inégalités d'accès aux opportunités

économiques. Ces facteurs peuvent accentuer la vulnérabilité de certaines catégories de population et limiter leur capacité à accéder aux services essentiels.

#### **7.4. Défis liés à l'accès à l'information et à la sensibilisation**

L'accès à une information fiable et équilibrée constitue un élément essentiel pour favoriser la compréhension des enjeux sociaux. Cependant, plusieurs difficultés peuvent être observées, comme une insuffisance de campagnes de sensibilisation sur certaines thématiques sociales, une diffusion limitée de l'information dans certaines zones rurales, la présence de représentations parfois biaisées dans certains espaces de communication et le manque d'éducation civique approfondie sur les droits humains. Ces éléments peuvent contribuer à maintenir des incompréhensions et à freiner les dynamiques d'inclusion.

#### **7.5. Défis liés à la cohésion sociale**

La cohésion sociale repose sur la capacité d'une société à garantir la coexistence pacifique entre ses différentes composantes. Au Bénin, malgré une tradition de tolérance et de diversité culturelle, certains facteurs peuvent influencer la cohésion sociale. Il s'agit des tensions liées aux changements sociaux, des différences de perception entre générations, de l'influence des normes sociales traditionnelles et des divergences d'opinions sur certaines questions sociétales. Le renforcement du dialogue social apparaît comme un élément clé pour améliorer la compréhension mutuelle.

#### **7.6. Perspectives d'amélioration institutionnelle**

Plusieurs pistes peuvent être envisagées pour renforcer l'inclusion sociale au Bénin. Parmi celles-ci figurent, le renforcement des mécanismes de protection des droits humains, l'amélioration de la formation des acteurs institutionnels, la collecte de données sociales plus complètes et désagrégées, l'intégration plus forte des enjeux d'inclusion dans les politiques publiques et le développement de dispositifs de suivi et d'évaluation. Ces actions contribueraient à améliorer la gouvernance sociale et la prise de décision publique.

### **7.7. Perspectives en matière d'éducation et de sensibilisation**

L'éducation joue un rôle central dans la transformation des perceptions sociales. Les perspectives d'amélioration incluent : le renforcement de l'éducation civique et morale, la promotion des valeurs de respect et de tolérance, l'intégration des notions de droits humains dans les programmes scolaires et le développement de campagnes de sensibilisation communautaires. Ces initiatives peuvent contribuer à réduire les préjugés et à favoriser une meilleure compréhension des différences sociales.

### **7.8. Perspectives économiques et sociales**

Sur le plan économique et social, plusieurs mesures peuvent être envisagées, notamment, le renforcement des politiques d'emploi inclusives, l'amélioration de l'accès aux formations professionnelles, le développement de programmes de soutien aux populations vulnérables et l'extension des mécanismes de protection sociale. Ces actions visent à réduire les inégalités et à améliorer les conditions de vie globales.

### **7.9. Renforcement du dialogue social**

Le dialogue social constitue un levier essentiel pour la construction d'une société plus inclusive. Il peut être renforcé à travers les espaces de concertation communautaire, les initiatives intergénérationnelles, les plateformes de dialogue entre acteurs institutionnels et société civile et les programmes de médiation sociale. Un dialogue ouvert et constructif contribue à réduire les tensions et à renforcer la cohésion sociale.

Les défis liés à l'inclusion sociale au Bénin sont multiples et touchent à la fois les dimensions sociales, économiques, culturelles et institutionnelles. Leur résolution nécessite une approche globale, progressive et participative impliquant l'ensemble des acteurs de la société. Les perspectives d'amélioration identifiées dans ce chapitre mettent en évidence la nécessité de renforcer les politiques publiques, d'améliorer la sensibilisation, de consolider les mécanismes institutionnels et de promouvoir le dialogue social.

## VIII- RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES ET CONCLUSION DE L'ÉTUDE

### 8.1. Recommandations générales

À l'issue de l'analyse de la situation des personnes LGBTQIA+ au Bénin, il apparaît que les enjeux liés à l'inclusion sociale, à la protection des droits fondamentaux et à la cohésion communautaire s'inscrivent dans un contexte marqué à la fois par l'influence des valeurs traditionnelles, familiales, culturelles et religieuses, ainsi que par l'existence d'un cadre institutionnel fondé sur les principes des droits humains. L'étude met en évidence la nécessité de promouvoir une approche équilibrée et concertée favorisant le respect de la dignité humaine, le vivre-ensemble et le développement humain durable.

Dans cette perspective, le renforcement des mécanismes institutionnels de protection des droits humains constitue un axe prioritaire. Il implique notamment l'amélioration des capacités des institutions compétentes, le développement des dispositifs de suivi et d'évaluation des droits fondamentaux, la promotion de l'égalité de traitement dans les services publics et la consolidation de l'État de droit. Une attention particulière devrait également être accordée à la formation des acteurs publics, notamment les agents de l'administration, les personnels de santé, les acteurs du système éducatif et les forces de sécurité, afin de renforcer leurs connaissances en matière de droits humains, d'éthique professionnelle, de non-discrimination et de respect de la dignité de chaque personne.

L'étude souligne également l'importance du dialogue social et de la sensibilisation comme outils essentiels de prévention des tensions et de promotion de la cohésion sociale. Le développement d'actions de communication et d'éducation citoyenne, associant les leaders communautaires, les organisations locales et les médias, contribuerait à renforcer les valeurs de tolérance, de respect mutuel, de solidarité et de prévention des discriminations.

Le système éducatif apparaît comme un levier majeur pour la construction d'une société inclusive. Le renforcement de l'éducation civique et morale, la promotion du respect des différences et la lutte contre toutes les formes de stigmatisation en milieu scolaire constituent des actions essentielles pour favoriser un environnement éducatif sûr et propice à l'épanouissement de tous les apprenants. Dans le secteur de la santé, l'amélioration de la qualité de l'accueil, la garantie de la confidentialité des soins, le renforcement des compétences du personnel médical et le développement de services de soutien psychosocial accessibles demeurent des priorités importantes pour renforcer la confiance entre les usagers et les structures de santé.

Sur le plan socio-économique, la promotion de l'égalité des chances, le développement de la formation professionnelle, l'appui à l'entrepreneuriat et le renforcement des mécanismes de protection sociale sont susceptibles de contribuer à la réduction des vulnérabilités et à l'amélioration de l'autonomie des individus. Les médias ont également un rôle déterminant à jouer à travers la diffusion d'informations fiables, la lutte contre la désinformation et la promotion de contenus favorisant le respect des droits humains et la cohésion sociale.

L'étude présente toutefois certaines limites liées à l'insuffisance de données statistiques exhaustives, aux difficultés d'accès à des informations détaillées et à la sensibilité du sujet dans certains contextes sociaux. Ces contraintes invitent à une interprétation prudente des résultats sans remettre en cause la pertinence générale des analyses réalisées.

En définitive, les résultats de cette étude montrent que le renforcement de l'éducation, du dialogue social, de l'accès équitable aux services essentiels et des mécanismes institutionnels constitue un ensemble de leviers complémentaires pour promouvoir une société plus inclusive, plus solidaire et davantage respectueuse de la dignité humaine. La consolidation du vivre-ensemble et de la cohésion sociale repose avant tout sur la capacité collective des acteurs publics, des communautés et de la société civile à promouvoir le

respect mutuel, la tolérance et les valeurs fondamentales qui fondent la République du Bénin.

## **8.2. Conclusion générale**

La situation des personnes LGBTQIA+ au Bénin s'inscrit dans un contexte complexe marqué par l'interaction entre les normes sociales, les valeurs culturelles, les dynamiques institutionnelles et les réalités économiques. L'étude montre que les enjeux d'inclusion sociale nécessitent une approche globale, progressive et concertée impliquant l'ensemble des acteurs sociaux. Le renforcement de l'éducation, la promotion du dialogue, l'amélioration des services sociaux et la consolidation des institutions constituent des leviers essentiels pour favoriser une société plus inclusive et respectueuse de la dignité humaine.

En définitive, la construction d'une société inclusive repose sur la capacité collective à reconnaître la diversité des expériences humaines et à promouvoir le respect mutuel dans le cadre des valeurs fondamentales de la République.